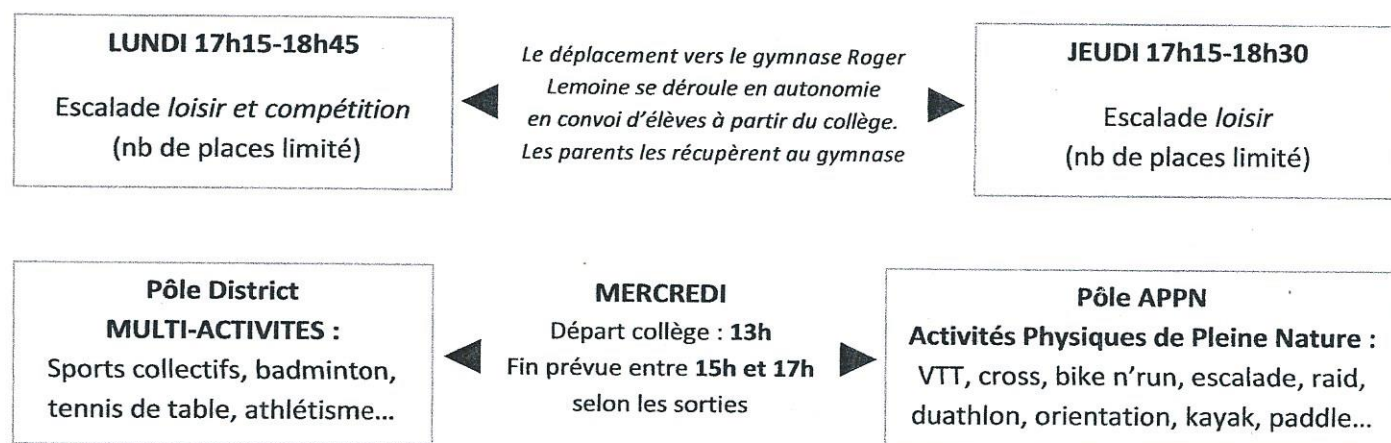


L'adhésion à l'association sportive donne accès à tous les créneaux programmés sur la semaine :



Fin de séance (après horaire affiché), les enfants sont laissés sous la responsabilité de leurs représentants légaux.

Aucune obligation de participation, votre enfant peut venir régulièrement ou occasionnellement (une certaine assiduité est tout de même préférable). Un appel est effectué à chaque séance. Si vous le souhaitez, il vous est possible de contacter le collège pour vous assurer de ses présences.

Régulièrement, vous pourrez suivre l'actualité de l'association (horaires à venir, résultats, photos...) à partir du site internet du collège : <http://college-challemel-lacour.etab.ac-caen.fr/>

Un calendrier précis des activités proposées sur la 1<sup>ère</sup> partie de l'année 2019 sera distribué début d'année et mis en ligne sur le site de l'association. La suite du calendrier fera l'objet d'une 2<sup>ème</sup> distribution à partir de janvier. N'hésitez pas à le demander à votre enseignant.

#### **Respect de la nouvelle loi RGPD**

Les informations recueillies vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par UNSS pour la gestion de sa clientèle. UNSS ne divulguera pas à des tiers les données personnelles vous concernant que vous pourriez lui communiquer par le moyen de la messagerie électronique. Elles ne sont utilisées que dans le but de vous répondre le plus efficacement possible. Elles sont conservées pendant 13 mois et sont destinées au service marketing et au service commercial de l'UNSS établis en France. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant [dncom@unss.org](mailto:dncom@unss.org).

#### **Garantie complémentaire MAIF "IA SPORT +"**

L'association sportive souscrit un contrat d'assurance collective MAIF pour couvrir les dommages corporels pouvant survenir lors de la pratique. Néanmoins, conformément à l'article 31 de la loi n° 200-627 du 06 juillet 2000, la MAIF propose la possibilité de souscrire une option facultative et supplémentaire apportant des garanties individuelles complémentaires : "IA SPORT +". Des informations sont disponibles sur le site Internet de la MAIF et du collège Challemel Lacour.

Les enseignants d'EPS du collège restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sportivement.

*L'équipe d'éducation physique et sportive*